



USEP-SV Provence-Alpes-Côte d'Azur et Délégations régionales du SMA et du Synavi.

**Adresse de contact : [intersyndicalesvregionsud@gmail.com](mailto:intersyndicalesvregionsud@gmail.com)**

Le 2 avril 2020, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La crise du coronavirus touche de plein fouet les 1300 structures adhérentes à l'USEP-SV, au SYNAVI et au SMA. Plus globalement, elle va frapper en profondeur l'économie des acteurs du secteur culturel.

Nos syndicats, qui rassemblent les organisations professionnelles du secteur subventionné du spectacle vivant, participent à l'effort collectif afin que des solutions à la hauteur soient envisagées pour soutenir les structures culturelles dans le cadre du plan de relance national avec, par exemple, la mise en œuvre de mesures de chômage partiel pour les intermittents du spectacle et pour leurs permanents concernés.

Compte-tenu des impacts sans précédent des annulations durables de concerts, de spectacles, d'interventions artistiques, d'actions culturelles, et de festivals, qui, pour la plupart ne seront pas reportés, nous avons appelé le Ministère de la Culture à verser immédiatement le plus rapidement possible, intégralement et sans condition de réalisation, les subventions prévues pour les structures culturelles. Les services du ministère de la Culture travaillent en ce sens. Pour les mêmes raisons, il nous semble important de porter cette demande aux différents niveaux de collectivités territoriales qui sont aujourd'hui les premiers financeurs des actions que nous mettons en place sur les territoires.

La simplification des démarches administratives et le versement immédiat et intégral des subventions 2020, ainsi que celui des soldes de 2019, pourront permettre aux structures de faire face à leurs engagements les plus urgents auprès des auteurs-trices, artistes, techniciens-nes et prestataires, de maintenir à minima leur trésorerie et leur budget de fonctionnement pour assurer, le moment venu, un redémarrage dans les meilleures conditions possibles des activités de création, de diffusion, d'éducation artistique à destination de tous les publics et des habitants de nos territoires.

Plusieurs collectivités territoriales ont d'ores et déjà fait des annonces en ce sens et nous appelons à ce que la Région, les Départements, les Métropoles, les Villes ... que vous présidez puisse proposer un mode opératoire similaire pour l'ensemble des structures qu'elle soutient. Nous attachons notamment une attention particulière au maintien des subventions, même si nos événements doivent être annulés, (levée de la clause de service fait). Cette mesure nous semble indispensable pour garantir le fonctionnement de nos structures. D'autres propositions sont en cours de réflexion sur des aides aux résidences reportées ou ciblées sur l'action culturelle. C'est le dynamisme et l'activité de notre territoire qui est en jeu.

Nous sommes à votre disposition pour échanger à ce sujet.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente / Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

*USEP-SV Provence-Alpes-Côte d'Azur et Délégations régionales du SMA et du SYNAVI.  
Syndeac : Pierre Sauvageot SYNAVI : Emmanuelle Gourvitch SMA : Olivier Jacquet  
SNSP : Agnès Loudes Profedim : Patrice Poulain Forces Musicales : Jérôme Gay*

**Adresse de contact : [intersyndicalesvregionsud@gmail.com](mailto:intersyndicalesvregionsud@gmail.com)**